

Apprentissage en Pharmacie 2 - FORAP2

Code du module:	FORAP2
Unité capitalisable:	Vente simple avec conseil (VECON)
Méthodes d'évaluations fixés:	1
Profession:	Assistant en pharmacie
Diplôme / Certificat:	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Entretien professionnel, Portfolio, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti est capable de gérer correctement une commande sous guidance.
	Sélective
INDICATEURS • L'apprenti connaît les conditions internes pour la préparation d'une commande. • L'apprenti gère une commande dans les conditions internes en vigueur au sein de l'entreprise. • L'apprenti se sert des différents outils de communication (fax, Internet, téléphone). SOCLES • L'apprenti connaît l'ensemble des conditions internes. • L'apprenti a correctement géré la commande sous guidance. • L'apprenti s'est correctement servi des outils de la communication moderne dans des conditions de travail quotidiennes.	

2

L'apprenti est capable de formuler une contestation de manière pertinente auprès du fournisseur en cas de réclamation.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti se limite aux informations pratiques.
- L'apprenti s'exprime sur un ton neutre.
- L'apprenti a justifié la contestation formulée auprès du fournisseur.

SOCLES

- L'apprenti s'est appliqué à ne pas mêler ses émotions au contexte pratique.
- L'apprenti s'est appliqué à s'exprimer d'une manière pertinente.
- L'apprenti a dans une large mesure justifié la contestation.

3

L'apprenti est capable d'effectuer une vente sous guidance.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti prend connaissance du souhait du client.
- L'apprenti accomplit intégralement toutes les étapes de la vente.

SOCLES

- L'apprenti a correctement pris connaissance du souhait du client.
- L'apprenti a correctement accompli les étapes requises pour la vente.
- L'apprenti a tenu compte des dispositions légales.

4

L'apprenti est capable de rechercher des informations à propos des classes pharmacothérapeutiques des médicaments.

Sélective

INDICATEURS

L'apprenti recherche des informations à propos des classes pharmacothérapeutiques des médicaments.

SOCLES

- Les informations recherchées sont dans l'ensemble correctes.

5

L'apprenti est capable de préparer correctement les médicaments.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti prépare correctement les médicaments.

SOCLES

- L'apprenti a correctement préparé les médicaments.

6

L'apprenti est capable d'effectuer un mélange de plantes médicinales.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti effectue un mélange de plantes médicinales.
- L'apprenti travaille d'une manière soignée et responsable.

SOCLES

- L'apprenti a correctement effectué le mélange de plantes médicinales, conformément aux indications.
- L'apprenti a accompli toutes les étapes de travail de manière appropriée.
- L'apprenti a appliqué les mesures d'hygiène.

7

L'apprenti est capable de mettre les médicaments sous blister.

Sélective

INDICATEURS

- L'apprenti manipule correctement la marchandise.
- L'apprenti travaille d'une manière soignée et responsable.

SOCLES

- L'apprenti a correctement mis les médicaments sous blister.
- L'apprenti a accompli toutes les étapes de travail de manière appropriée.
- L'apprenti a appliqué les mesures d'hygiène.

8

L'apprenti est capable de réaliser une préparation magistrale simple à usage externe.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti réalise une préparation magistrale simple à usage externe.
- L'apprenti rédige correctement l'étiquette de la préparation magistrale.
- L'apprenti se renseigne à propos de l'indication thérapeutique de la préparation magistrale.
- L'apprenti travaille d'une manière soignée et responsable.

SOCLES

- L'apprenti a jugé l'applicabilité de la préparation magistrale sous guidance.
- L'apprenti s'est appliqué à effectuer la préparation magistrale selon les règles de l'art.
- Les informations recherchées à propos de l'indication thérapeutique de la préparation magistrale ont été correctes.
- L'apprenti a appliqué les mesures d'hygiène.

9

L'apprenti est capable de se rendre compte des limites de ses compétences et de demander une assistance en conséquence.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti dispense des informations au sujet des limites des compétences d'un assistant en pharmacie.
- L'apprenti demande une assistance en cas de besoin.

SOCLES

- L'apprenti connaît les limites des compétences d'un assistant en pharmacie.
- L'apprenti sait demander une assistance appropriée en cas de besoin.

10

L'apprenti est capable de gérer les informations internes ainsi que l'entretien de vente avec la discrétion de rigueur.

Obligatoire

INDICATEURS

- L'apprenti connaît et respecte les règles de la discrétion et du secret professionnel.

SOCLES

- L'apprenti a respecté les règles de la discrétion et du secret professionnel.

INDICATEURS

- L'apprenti alimente régulièrement le carnet d'apprentissage.

SOCLES

- L'apprenti a régulièrement alimenté le carnet d'apprentissage.
- L'apprenti a veillé à ce que les données soient complètes.